

DECRET N°2013-368 DU 23 SEPTEMBRE 2013

portant approbation du budget prévisionnel,
exercice 2013, de l'Institut Géographique
National (IGN).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013- 008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-447 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Vu** le décret n° 2007-493 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°98-477 du 15 octobre 1998 portant approbation des statuts de l'Institut Géographique National (IGN) ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 avril 2013.

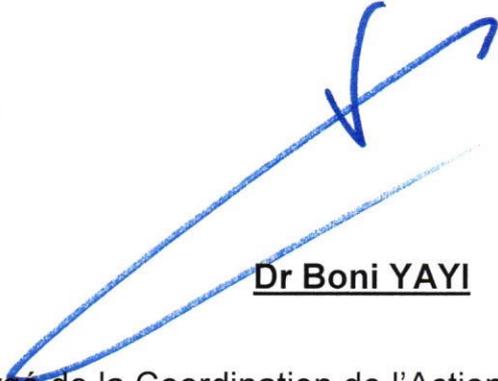
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le Budget Prévisionnel, exercice 2013, de l'Institut Géographique National (IGN) tel qu'il est annexé au présent décret ;

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 septembre 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du
Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre du Développement de
L'Analyse Economique et de la
Prospective,



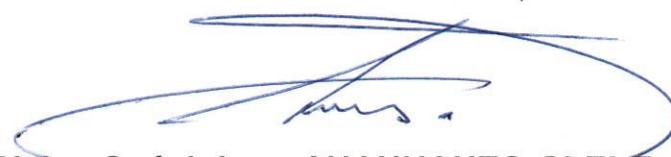
Marcel A. de SOUZA

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAM

Le Ministre de l'Environnement, de
l'Habitat et de l'Urbanisme,



Blaise Onésiphore AHANHANZO GLELE

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; HCJ 2 ; CS 2 ; HAAC 2 ; PM/CCAGEPPDDDS 4 ; MEF 4 ; MAEP 4 ;
AUTRES MINISTERES 22 ; JO 1 ; SGG 4 ; SONAPRA 2 ; SP/CTD 2 ; DGB-DCF-DGCP-DGID-DGDDI 5 ; BN-
DAN-DLC 3 ; GCONB-DCCT-INSAE 3 ; CPI/MPDAEP 2 ; CA 2 ; OPA 6 JO 1.